

LE PAYS DE L'ARBRESLE

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit vous invite à une balade de part et d'autre du Conan, petit ruisseau qui coule en fond de coteaux de cerisiers. Son vallon, d'une grande qualité paysagère offre de nombreux habitats à la faune, riche et diversifiée du secteur. Il alterne milieux couverts, forestiers et gorges rocheuses.

Et ici et là, tout autour, des vergers qui révèlent le paysage aux quatre saisons... pour le plaisir des yeux !

A proximité immédiate, la Ferme Reverdy et le Moulin Marcel Coquard à Saint Julien sur Bibost, la chapelle de Ripan et la cabane de vigne du Crêt à Bessenay et des producteurs du terroir.

Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis le parking du centre d'animation, suivez la RD 91 en direction du centre bourg pour prendre, successivement sur votre gauche, la rue de L'Alambic, la rue de la Fontaine, la route de Bessenay. Poursuivez tout droit sur le chemin du Planin.
- 1** Tournez sur votre gauche puis, après avoir dépassé les retenues d'eau de part et d'autre du chemin, tournez à droite.
- 2** Empruntez le chemin de gauche jusqu'au hameau de La Calonnière.
- 3** Au cœur du hameau, prenez la route sur votre droite et poursuivez sur le chemin des Gouttes.
- 4** Tournez à droite et conservez ce chemin pendant 1,1 km jusqu'au hameau de Crusilleux.
- 5** Dans le hameau, prenez la route de gauche puis, 1,4 km plus loin, bifurquez à droite à hauteur des retenues d'eau puis à gauche pour franchir la RD 650.
- 6** Engagez-vous en face puis empruntez le chemin sur votre droite durant 1,8 km.
- 7** Franchissez la rivière du Conan puis, au carrefour des Gouttes, tournez sur votre droite.
- 8** Empruntez le chemin de Martinbal pour rejoindre la RD 91 que vous longez sur 460 m avant de prendre le chemin de la Pelouse sur votre gauche pendant 1,4 km.
- 9** Continuez sur votre droite puis de nouveau à droite en direction du hameau de la Brosse pour rejoindre le centre bourg et le parking du centre d'animation.

A

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr

À VTT



CIRCUIT

70

Le Val du Conan

Commune... Bibost

Distance..... 14,5 Km

Dénivelé..... 398 m

Difficulté..... Difficile

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle



CIRCUIT

70

Le Val du Conan

► DÉPART :

Parking du centre d'animation

► BALISAGE :

Suivre n° 70 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- Restez courtois avec les autres usagers.
- Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.

